



BLOC SYNDICAL



CELLULE DE VEILLE RPS – CRA COQUELLES

Sollicitée expressément par le **BLOC SYNDICAL** lors du CHS du 17 octobre dernier, une cellule de veille s'est déroulée ce mardi 08 novembre 2022 à 14h30, au sein de la DIDPAF 62, sous la présidence de monsieur Hervé DERACHE, DIDPAF Littoral.

Bruno NOËL, Secrétaire Régional des Hauts de France ALLIANCE POLICE NATIONALE, a tenu à souligner l'importance portée à ce dossier et, par sa participation à cette cellule de veille, a démontré la volonté du **BLOC SYNDICAL** à porter ce sujet au niveau national !

Le **BLOC SYNDICAL**, en connaissance du dossier, a réitéré ses demandes pour les CRA !



- ▶ Révision de l'effectif avec un ratio minimum de 1.4 effectif par retenu (hors personnel de bureau).
- ▶ Retour de l'autorité policière dans les CRA (privation de liberté de déplacement, sanctions...).
- ▶ Port du PIE en zone de vie.
- ▶ Révision de l'externalisation des missions afin d'éliminer les charges indues.
- ▶ Extraction systématique des retenus auteurs d'actes délictueux.
- ▶ Dotation de téléphones portables dès l'arrivée des retenus.
- ▶ Création d'un mouvement profilé CRA.

▶ Permettre les mutations internes dès lors qu'une prescription médicale explicite le **préconise** (Ne pas abonder en effectif, dès lors que le besoin est connu, c'est mettre nos collègues, demandeurs à la mutation, en difficultés et/ou en souffrances, ainsi que le service !)

du 1er au 8 décembre,

Ensemble pour agir !



ALLIANCE PN

UNSA POLICE